AMAP de Guitté

Contrats d’engagement produits laitiers – du mercredi 07/07 au mercredi 29/12/2021

				Nom et prénom :
				S'engage à respecter la charte et à régler d'avance l'achat des produits pour 6 mois. Le producteur *la Ferme de la Salamandre* s'engage à mettre ses produits à disposition à 17h30 chaque mercredi.

Produit			Juillet				Aout				Septembre					Octobre				Novembre					Décembre				
			7	14	21	28	4	11	18	25	1	8	15	22	29	6	13	20	27	3	10	17	22	29	1	8	15	22	29
Brebis	frais	3,00€																											
	½ frais	3,00€																											
	½ sec	3,00€																											
Chèvres	frais	3,00€																											
	½ frais	3,00€																											
	½ sec	3,00€																											
Total par semaine																													
Total mois																													

Indiquer pour chaque date le montant de la commande.

Les chèques seront remis au producteur :

- Au moment de la signature du contrat
- Établis à l'ordre de « Ferme de la Salamandre »
- Le producteur encaissera un chèque au début de chaque mois.

Date et signature des producteurs: Date et signature de l'adhérent :